

INSCRIPTIONS ET TARIFS

(selon quotient familial)



Modalités d'inscription aux stages sportifs payants

Les inscriptions aux stages sportifs municipaux se font exclusivement à l'**ESPACE FAMILLE**

31, avenue Léon-Blum • arrêt de bus hélYce/Hôtel de ville.
Tél. 02 44 73 44 35 • du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h (ouverture à 10h30 le jeudi).

Prises de rendez-vous d'inscription dès le lundi 26 septembre
(ouverture des inscriptions le lundi 3 octobre 2016).

Pièces obligatoires à fournir

Brevet de natation de 25m pour les stages nautiques et de pleine nature (optimist, dériveur, catamaran, kayak, PAV, sauvetage côtier, après-midi pleine nature et multisports).

Pour le calcul du quotient familial

- Tarif individualisé selon ressources et composition familiale
- **Documents à fournir lors de l'inscription** (pour les personnes non inscrites à l'espace-famille ou en cas de changement de situation) :
 - justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture eau, gaz, téléphone)
 - notification 2016 de la CAF mentionnant le quotient familial
 - pour chacun des conjoints, dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2014

Les stages sont à régler lors de l'inscription

Pour estimer le coût d'une activité, un simulateur de tarifs est à votre disposition sur le site saintnazaire.espace-famille.net, rubrique « Infos pratiques/Modalités d'inscription »

-
- Activités et lieux sous réserve des conditions météo
 - Prévoir pour chaque activité un encas et une petite bouteille d'eau

www.mairie-saintnazaire.fr

**PRISE DES RENDEZ-VOUS D'INSCRIPTIONS À PARTIR DU
lundi 26 septembre 2016**

STAGES SPORTIFS

TERRESTRES
& NAUTIQUES











Vacances d'automne

OCTOBRE

2016

SECOD 02 40 11 63 78 • Impression : Le Silon à Savenay, sur papier éco-labellisé avec encres végétales



										
	SPEEDSAIL¹ DÉBUTANT 12 ANS ET + Base nautique du Bois Joalland (route de Quelmer) Plage de Saint-Brevin	OPTIMIST² DÉBUTANT CONFIRMÉ** DE 8 À 11 ANS Base nautique du Bois Joalland (route de Quelmer)	DÉRIVEUR³ TOUT NIVEAU 12 ANS ET + Base nautique du Bois Joalland (route de Quelmer)	KAYAK⁴ TOUT NIVEAU DE 9 À 12 ANS Base nautique du Bois Joalland (route de Quelmer)	CATAMARAN⁵ CONFIRMÉ* 14 ANS ET + Base nautique de Villès Martin (7, rue Ferdinand-Buisson) Rapatriement des activités au Bois Joalland si mauvaises conditions météo	PLANCHE À VOILE CONFIRMÉ** 12 ANS ET + Base nautique de Villès Martin (7, rue Ferdinand-Buisson) Rapatriement des activités au Bois Joalland si mauvaises conditions météo	SAUVETAGE CÔTIER⁶ CONFIRMÉ* DE 11 À 16 ANS Base nautique du Bois Joalland (route de Quelmer)	RANDONNÉE VTT CONFIRMÉ DE 8 À 13 ANS Dir. des sports et du nautisme (7, avenue Pierre de Coubertin)	JEUX AQUATIQUES ET MULTI-SPORTS⁷ DÉBUTANT DE 5 À 7 ANS Dir. des sports et du nautisme (7, avenue Pierre de Coubertin)	APRÈS-MIDI PLEINE NATURE ET MULTISPORTS⁸ DÉBUTANT DE 8 À 10 ANS Dir. des sports et du nautisme (7, avenue Pierre de Coubertin)
JEUDI 20 OCTOBRE	MATIN DE 9H À 12H APRÈS-MIDI DE 14H À 17H	MATIN de 10h à 16h						APRÈS-MIDI DE 8 À 10 ANS de 10h à 17h prévoir pique-nique, sac à dos, eau et encas		
VENDREDI 21 OCTOBRE	MATIN de 10h à 16h							APRÈS-MIDI DE 11 À 13 ANS de 10h à 17h		
LUNDI 24 OCTOBRE	MATIN	de 10h à 16h							de 9h30 à 12h	
MARDI 25 OCTOBRE	MATIN								de 9h30 à 12h	
MERCREDI 26 OCTOBRE	MATIN								de 9h30 à 12h	
JEUDI 27 OCTOBRE	MATIN								de 9h30 à 12h	
VENDREDI 28 OCTOBRE	MATIN								de 9h30 à 12h	

¹ Speedsail : planche à voile sur sable

² Optimist : petit bateau équipé d'une voile unique, stable et simple à manœuvrer

³ Dériveur double : embarcation à voile, deux équipiers

⁴ Kayak : embarcation légère qui se propulse à l'aide d'une pagaie double. Brevet de natation de 25 m obligatoire. Prévoir une tenue de rechange

⁵ Catamaran : engin à voile avec 2 coques, équipés de trapèzes

⁶ Sauvetage côtier : pratique de la planche de sauvetage (surf dans les vagues, rame à genoux et à plat ventre)

⁷ Jeux aquatiques et multisports : port du maillot de bain obligatoire (les shorts de bain et caleçons sont interdits).

⁸ Après-midi pleine nature et multisports : VTT, tir à l'arc, escalade, kayak, sports collectifs, sports de raquettes... Brevet de natation 25 m obligatoire.